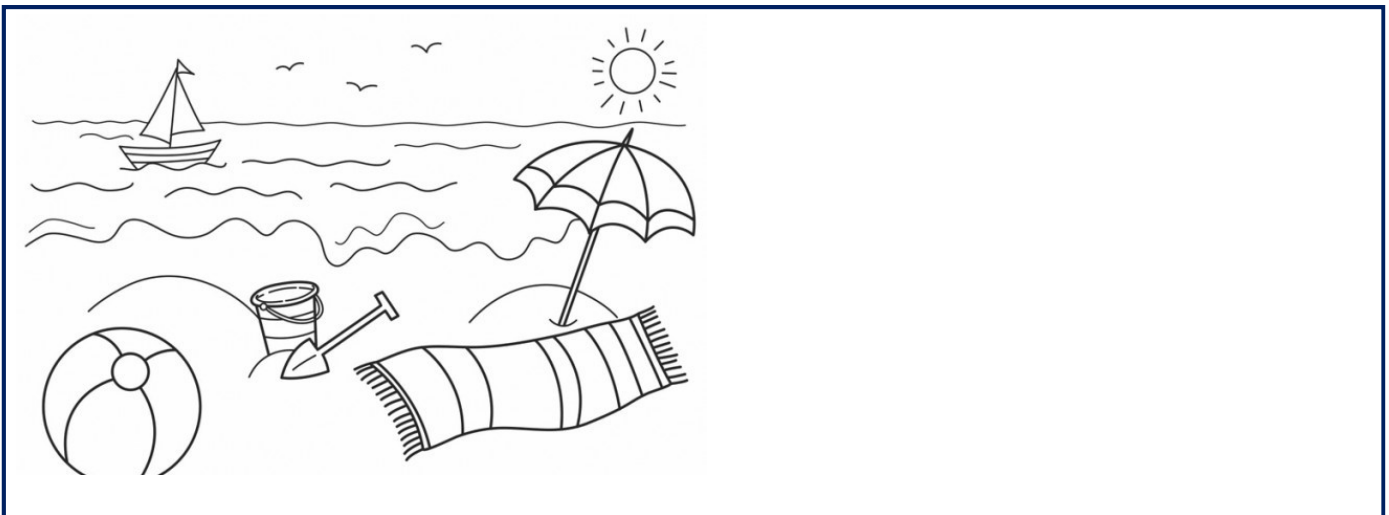




LETTRE D'INFORMATIONS



ÉPICERIE - LE VIVAL

Bonne nouvelle !

L'épicerie « Le Vival » a trouvé preneur.

Les travaux de rénovation et d'aménagement sont en cours de réalisation.

L'ouverture est prévue le 21 juillet 2023.



Quelques changements à partir de cet été dans le personnel communal.

Bonne continuation !

Amélie DA COSTA, l'une des secrétaires de mairie, a souhaité, après 11 années passées dans la commune, rejoindre une collectivité plus importante dans le but de développer ses compétences dans le secteur de la gestion des ressources humaines et surtout de progresser dans sa carrière. Son départ sera effectif au 04 août 2023.

Valérie MEGE arrivera au 1^{er} août 2023 pour assurer à mi-temps, l'accueil physique et téléphonique de l'agence postale et de la mairie.

Du côté du service technique, Anthony BELLIER, agent communal depuis 2015, souhaitant se rapprocher de son domicile, rejoindra une équipe technique d'une autre commune au 4 septembre 2023. Sarah CHARRUAU, actuellement recrutée depuis le mois d'avril à mi-temps au sein du service pour la saison estivale, travaillera en binôme avec Anthony jusqu'à sa date de mutation.

À l'issue de cette passation, Sarah fera partie de l'effectif technique de LAURIÈRE à temps plein.

L'ensemble du personnel et les élus souhaitent aux agents une belle et longue carrière dans leur missions futures.

Le Conseil Municipal les remercie pour les nombreux services rendus à la collectivité.

VIE COMMUNALE

Les changements d'horaires de l'agence postale et du secrétariat de mairie

Le mouvement de personnel nécessite une réorganisation des horaires d'ouverture de l'agence postale et du secrétariat de Mairie.

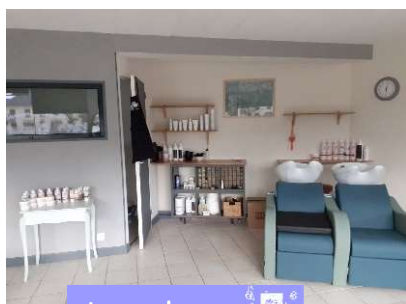
Nouveaux horaires : À compter du 20 juin 2023

**Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi
9H00 - 12H00**

Le lundi et les après-midi sur rendez vous (service mairie uniquement)

Le salon de coiffure « Natif - Savons d'Aurière »

Après 20 ans de métier en coiffure (CAP et BP compris) sur Limoges en tant que salarié, envie de créer mon propre salon à l' image de la sobriété et du bien-être.



Le salon



17 Place du Général THOUMAS



Les tarifs €



À VENIR

Lundi : 14h - 18h
Mardi : 14h - 18h
Mercredi : 9h - 18h
Jeudi : 14h - 18h
Vendredi : 9h - 18h
Samedi : 9h-13h

DOMICILE
JEUDI MATIN

Les horaires

Les tarifs sont affichés sur
la porte d'entrée du salon
*Selon la prestation

FEMMES

De 20€ à 110€*

HOMMES

De 10€ à 18€*

ENFANTS - 12ANS -12€*

SAVONNERIE



Un côté savonnerie se
développera dans les mois à
venir. Je l'espère avant la fin
de l'année.

Le site de la Bertrande

Le dépôt de vos branchages est toujours possible à la Bertrande, ce lieu a été réaménagé pour permettre un tri des déchets déposés :

- > à droite les branchages dont le diamètre est inférieur à 10cm.
(seront broyés et utilisés en apport pour l'agriculture)
- > à gauche ceux dont le diamètre dépasse les 10 cm. (seront utilisés en copeaux pour les chaudières).

Ouverture: dernier vendredi du mois, clé à retirer à la mairie.

Toutefois, si ce jour est impossible pour vous, un rendez-vous pourra être pris en téléphonant à la mairie (05 55 71 40 44)

VIE COMMUNALE

L'église de Laurière Notre-Dame de l'Assomption, de Saint-Michel



L'église que nous connaissons aujourd'hui, sur la place, est relativement récente. Elle remonte au XIX^e siècle, bâtie en 1833 et 1835, soit moins de cinquante ans après la démolition du château, longtemps propriété de la famille de Pompadour dont l'une des tours s'élevait juste en face du clocher. Cette église a été bâtie, ici, sur décision du Conseil municipal de l'époque afin d'asseoir définitivement le bourg de Laurière comme siège administratif et centre de décision de la commune créée en décembre 1789 sur l'espace géographique et communauté d'habitants de l'ancienne paroisse de Saint-Michel de Laurière. C'est justement dans ce village que se trouvait à l'origine l'église paroissiale bâtie au XII^e siècle. La plus ancienne trace écrite connue remonte à 1160 où l'on relate l'existence d'une église et d'un prieuré dédiés à Saint Michel Archange.

Au fil des siècles, cette église a subi les affres du temps.

Dès le début du XIX^e siècle, le maire de Laurière de l'époque, Louis Lajouard, soumet au Conseil municipal deux projets alternatifs, réparer l'église de Saint-Michel ou la reconstruire dans le bourg de Laurière. Le premier projet, rénover l'église existante prévoit la réfection du pavage de l'église et de la chapelle Sainte Anne attenante, la réparation des piliers butaux, s'élève à 3 819 Francs. Le second d'un montant estimé à 12 536 Francs prévoit la reconstruction de l'église avec élévation en croix sous architecture romane. Le Conseil municipal manifesta alors sa préférence pour la reconstruction mais en raison de contraintes financières, il dut se résigner, dans un premier temps, à la réparation de l'église de Saint-Michel. Les premières réparations, en particulier de la toiture, furent réalisées dès 1812.

Après quelques années de sommeil, le projet de transfert dans le bourg de Laurière revint une préoccupation des élus de l'époque et en 1827, un projet détaillé de reconstruction de l'église dans le bourg de Laurière est présenté par l'architecte de la Ville de Limoges, projet qui prévoit que « la reconstruction sur la place du Champ de foire sera établie selon un plan régulier mais dans les mêmes proportions de manière à faire resservir tous les matériaux de l'ancienne église de Saint-Michel ».

En janvier 1829, le Conseil municipal fixe définitivement l'emplacement de la future église sur le Champ de foire, à l'endroit de l'ancien pigeonnier du château, entre la grande halle et l'ancienne tour du château. Elle aura 30 mètres de longueur et 8 mètres 33 de largeur. Deux chapelles formant les bas-côtés seront établies de chaque côté avant les marches du sanctuaire. Ces deux chapelles placées d'équerre sur l'axe de l'église formeront une croix et auront 6 mètres d'enfoncement sur 6 mètres 80 de large. L'élévation de l'église sera de 8 mètres.

Les travaux débutent dès le printemps 1833. L'église sera construite par une entreprise locale de maçonnerie, Jean Beauvais de Bénévent-l'Abbaye. En raison de remblais rapportés, le clocher fut bâti sur pilotis. Le pavage de l'église fut réalisé à l'aide de près de 200 pierres de taille de l'ancienne église de Saint-Michel. Un des rares éléments de réemploi est le petit portail à voussure unique dont la frise chapiteau est ornée de crochets fleurs de lys d'un côté et de boules de l'autre.

Durant les deux années qui furent nécessaires à la construction de l'église, les messes et offices ont été célébrés dans le presbytère de Laurière qui était la propriété de Mesdames du Vignaud, celle de Saint-Michel n'étant plus disponible à cause de sa déconstruction progressive.

Les travaux s'achevèrent le 11 août 1835 pour les fêtes de l'Assomption. Le 15 août 1835, y fut célébrée la première messe. L'église de Laurière représente alors près de 1 000 mètres cubes de maçonnerie, l'octogone du clocher est caractéristique de ce projet, il s'élève de 4,84 mètres au-dessus de l'église.

Le coût global de la construction de la nouvelle église s'éleva à 20 805 Francs soit près de 66 % de plus que le coût initial du projet de 1808, dont 3 407 Francs pour la démolition de l'ancienne église.

Afin de terminer l'aménagement intérieur de l'église, les menuiseries furent réalisées en 1837 par Léonard Ballet, menuisier à Laurière. Ces magnifiques boiseries à panneaux dans le chœur étaient encore visibles dans les années 1960.

La petite sacristie visible depuis la place fut construite en 1869.

Le projet d'installer une horloge dans le clocher vit le jour en 1873 grâce à une souscription publique. Parmi les souscripteurs, on retrouve le maire de l'époque Nicolas Joseph Manceaux, le curé Jean-Baptiste Merle, le percepteur Dubrac, le juge de paix Tanchon ou encore le médecin Pontis.

C'est en 1901 que fut percée la grande baie dans le chœur avec pose d'un vitrail représentant la Vierge, donation de la famille Pontis

Les maçonneries extérieures de l'église de Laurière furent rénovées au cours de l'hiver 1991-1992, avec piochage des anciens enduits réalisés à la chaux et rejointoiement des pierres de maçonnerie.

LES FESTIVITÉS D'ÉTÉ

Que de concerts pour cet été !!!

Bar / Tabac / Restaurant « Le Galopin »

Le Galopin
Place du Général THOUMAS
GROUPE ANGLAIS

4 Août  2023

GROUPE ANGLAIS



À vos
calendriers...


**Groupe
ASKONDI**




16

sept

Le Galopin
Place du Général THOUMAS
CONCERTS TOUS LES SOIRS

12-13-14 Août 

**CONCERTS
TOUS LES
SOIRS**



Renseignements aux horaires d'ouverture et au 05 55 71 32 76

Le Comité des fêtes de Laurière

JOUR DE LA FÊTE NATIONALE

Déroulement de la journée

12h30 : « Cochon à la broche » sur réservation

15h30 : animation proposée par le groupe folklorique « Lou Sautadours d'au Vincou »

En soirée : Feu d'artifice* offert par la commune

Bal populaire organisé près du bar restaurant « Le Galopin » avec l'orchestre Jean Vincent.

Durant la période de fête : Animations fêtes foraines, manèges, tirs, loterie...

Renseignements au 06 21 29 78 21 ou 06 84 24 56 56

*Sous réserve de décision préfectoral

TRADITIONNEL PRESSÉE DE POMMES

Restauration sur place



15
août



Page Facebook
Comité des fêtes de
LAURIÈRE

21
octobre

Nouvelle association sur la commune - Lieu dit « Les Granges »

BARN RANCH PONY

Activités : Promouvoir l'équitation western et l'attelage , Organisation de randonnée équestre tous au long de l'année, Organisation de stage avec des intervenant extérieurs , Faire découvrir l'équitation au enfants/ados/adulte en proposant des coachings et des cours animée pas une monitrice et accueillir des cavalier itinérants sur la structures, Prestation de pension, Travail et débouillage attelage de poneys ; Accueil de chevaux maltraité et abandonnée afin de leur offrir une nouvelle vie et pour certain seront mis à l'adoption ; Ouverture d'une boutique équestre associative de matériels d'occasion sur la structures ;

Siège social : les Granges, 87370 Laurière.

Site internet : <https://barn-ranch-pony-87.s2.yapla.com/fr/accueil>.

Infos pratiques

Mairie

3 Place du Général THOUMAS 87370 LAURIÈRE

E-mail : mairie.lauriere@outlook.fr - Site internet : www.mairiedelauriere.fr - Tél : 05 55 71 40 44



Nous vous souhaitons à tous un très bel été !

